

Le 14 octobre 2014

Carte vitale : Suppression de trois mois d'attente pour les étudiants : nous l'avons fait !

Le 1^{er} juillet dernier, nous vous annoncions que nous allions supprimer les 3 mois d'attente réglementaires pour l'affiliation des étudiants à notre centre de Sécurité sociale étudiante. C'est chose faite :

46% d'étudiants ont une carte Vitale déjà en fonctionnement (contre 0% l'année dernière !).

Ces deux dernières années, plusieurs rapports pointaient l'insatisfaction des assurés quant aux délais de délivrance de la carte Vitale. Selon le rapport sur la Sécurité sociale réalisé par la Cour des comptes : « *Seulement un quart des étudiants déclarent de fait avoir bénéficié d'une carte Vitale en état de fonctionnement moins d'un mois après leur affiliation quand 10% n'en étaient toujours pas dotés neuf mois plus tard.* » Et d'après le Rapport d'information sur la Sécurité sociale et la santé des étudiants du sénat « *Les mutuelles doivent d'abord faire certifier l'identification des assurés et leur numéro de sécurité sociale par le registre national d'immatriculation de l'assurance maladie (RNIAM). [...] elles ne peuvent procéder à cette opération qu'à partir du 1^{er} octobre.* »

Pour faire évoluer un système dépassé, nous avons pris nos **responsabilités**.

Cette année, au 1^{er} octobre, **46% d'étudiants concernés ont déjà activé leur carte Vitale**. L'année dernière, ce taux n'était atteint qu'à la fin du mois de décembre.

C'est donc 46% d'étudiants qui peuvent se faire soigner et être remboursés, même pendant l'été, avant d'avoir débuté leur année universitaire.

Nous connaissons les besoins des étudiants et nous sommes les mieux placés pour apporter la juste qualité de service à nos assurés.

A propos de la SMERRA

Déléataire du service public depuis plus de 40 ans, la SMERRA gère la Sécurité sociale étudiante. Membre du Réseau national emeVia des mutuelles étudiantes de proximité, elle prend en charge les dépenses de santé de ses 110 000 affiliés en Rhône-Alpes et en Auvergne. Ses treize agences se situent à proximité des lieux d'études universitaires. www.smerra.fr

Contact presse :

Flavie Chollet-Garnier
flavie.chollet-garnier@uitsem.com

04 72 76 70 77